

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT ANNUEL
2018-2019



arts nb

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a pour mission:

- de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques ;
- de favoriser la connaissance et la compréhension des arts et de créer des conditions propices à l'expérience du plaisir qu'ils procurent ;
- par l'entremise du ministre, de conseiller le gouvernement sur l'élaboration d'une politique favorable aux arts et sur des questions connexes ;
- de promouvoir et de défendre l'excellence dans les arts ;
- de célébrer l'excellence artistique par la mise en œuvre et l'administration de programmes visant à reconnaître les réalisations artistiques exceptionnelles ;
- d'élaborer et d'administrer pour le compte du ministre des programmes de soutien financier à l'intention des particuliers et des organismes artistiques afin de stimuler la création artistique et de multiplier les occasions de formation professionnelle ;
- d'établir et de gérer un système d'évaluation par les pairs, un système de jury ou quelque autre méthode d'évaluation de la valeur artistique des œuvres, des projets et des propositions qui sont soumis à son appréciation ou à celle du ministre, et du choix de nouvelles acquisitions, y compris celles qui sont destinées à la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick;
- d'exercer toutes autres activités ou fonctions ayant trait aux arts que le ministre ordonne ou approuve.

Titre: Rapport annuel 2018-2019 du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

4	Message de la présidente
5	Message du directeur général
7	Rapport des activités
12	Aide aux musiciens autochtones pour accéder à de nouveaux marchés
14	Extraits du blogue d'artsnb
16	Indicateurs de performance
17	Regard sur 2018-2019
18	Résultats des concours
25	Membres des jurys
26	Tendances relatives aux subventions depuis cinq ans
28	Plan stratégique 2018-2021
34	Rapport du vérificateur
38	Membres du conseil d'administration
40	Personnel
41	Cercle des aînés
43	Crédits





Message de la présidente

Une autre année s'est écoulée et elle fut remplie et productive pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb).

Les Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts ont fait relâche cette année, mais reviendront en novembre 2019. Un comité, composé d'anciens lauréats, d'administrateurs des affaires culturelles et d'artistes, a été mis sur pied dans le but de revoir l'image des prix pour refléter avec plus de justesse les réalisations d'un ensemble plus vaste de la collectivité. Le comité s'est penché sur les pratiques qui ont cours ailleurs au pays et a recueilli de l'information sur la façon dont on rend hommage aux artistes dans les autres provinces et territoires. Le comité et le conseil d'administration ont déjà pris la décision d'attribuer ces prix tous les deux ans, au lieu de chaque année. Ce plus long intervalle nous permet de donner plus d'envergure aux célébrations et de souligner le travail d'un plus vaste éventail d'artistes.

Je me dois de souligner le décès de Gary Sappier, notre très regretté vice-président, et membre du Cercle des aînés, au cours de son second mandat au sein du conseil d'administration. Tous ceux et toutes celles qui ont eu la chance de connaître Gary l'aimaient et le respectaient. L'enthousiasme, la générosité et l'humour mordant de ce musicien accompli et reconnu ajoutaient au plaisir de travailler avec lui. Gary nous manque beaucoup et nous nous en souviendrons toujours avec affection.

Notre Cercle des aînés continue de se réunir et de nous conseiller sur les questions importantes pour les artistes autochtones. Se sont jointes récemment au Cercle Mariah Sockabasin et Judie Acquin, en rem-

placement d'Imelda Perley et de Marge Polchies. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Mariah et à Judie, et à remercier du fond du cœur Imelda et Marge pour leur sagesse et leurs conseils.

Notre coordonnatrice du programme autochtone, Corrina Merasty, nous a quittés le 31 mars 2019 après une contribution inestimable à la communauté d'artistes autochtones de l'ensemble de la province. Ses ateliers, son travail de mobilisation et ses conseils ont aidé un grand nombre de ces artistes à monter des dossiers de demandes de subvention fructueuses et à conquérir de nouveaux marchés.

Joss et moi-même avons assisté aux réunions du réseau Organismes publics de soutien aux arts du Canada à Winnipeg et à Ottawa. Ces réunions nous sont essentielles pour demeurer au fait des pratiques des organismes de financement des arts de partout au Canada. Nous échangeons de l'information sur les initiatives stratégiques, les défis et les réussites, et établissons des relations importantes avec le Conseil des arts du Canada et nos homologues. Ces relations aident artsnb à renforcer son action et à servir mieux et plus efficacement les artistes.

Enfin, j'aimerais remercier notre formidable personnel qui ne ménage aucun effort. C'est un réel plaisir de travailler avec toutes ces personnes.

Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à notre conseil d'administration pour son appui et sa contribution à l'amélioration de nos services au monde des arts du Nouveau-Brunswick. Je ne saurais ne pas souligner le soutien indéfectible des partenaires du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Thierry Arsenau et Cécile LePage, qui collaborent de façon utile et respectueuse avec nous, en notre capacité d'organisme indépendant.

Carol Collicutt



Message du directeur général

L'année dernière, nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre des mesures liées à de nombreux objectifs définis dans notre plan stratégique 2018-2021, plus précisément par rapport à l'efficacité opérationnelle, au soutien aux artistes autochtones et au financement accru accordé aux artistes du Nouveau-Brunswick. Nous avons également dressé un nouveau plan de communications, qui vient compléter le plan stratégique. Grâce au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, artsnb a réuni une douzaine de musiciens autochtones désireux d'accéder à de plus vastes marchés. L'automne dernier, les participants ont collaboré à la création de musique et de paroles originales, mariant les genres traditionnel et contemporain, et ont enregistré un album complet avec l'aide des partenaires de l'industrie. Un partenaire a ensuite invité plusieurs musiciens à se produire en Guyane française et au Maroc, dépassant ainsi les attentes à l'égard de ce projet.

Nous espérons que le succès de ce projet et d'autres initiatives récentes encourageront les organismes de financement provinciaux et fédéraux à investir davantage dans les relations avec les populations autochtones. Signe d'espoir, à la fin de l'exercice 2018-2019, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a octroyé des fonds à artsnb pour accentuer les efforts de sensibilisation dans la province, en souhaitant que le Conseil des arts du Canada accorde une somme équivalente. Ce projet pilote a pour but d'aider les artistes autochtones à relever les défis que pose la présentation de demandes de subvention au Conseil des arts du Canada, à artsnb et autres organismes qui financent les arts.

Nous avons également collaboré avec le Conseil des arts du Canada à la collecte de données au sujet des sommes octroyées par celui-ci aux artistes et aux organismes du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années. Cette information nous aidera, nous et nos partenaires, à élaborer des stratégies en vue d'accroître le nombre de nouvelles personnes qui présentent une demande de subvention auprès du Conseil des arts du Canada. Parallèlement, nous continuons de travailler avec le gouvernement pour atteindre l'objectif qui consiste à doubler l'apport financier annuel à artsnb par l'intermédiaire du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts; cet apport a été fixé à 700 000 dollars en 1998 et n'a pas augmenté depuis. La hausse visée permettrait à artsnb de distribuer près de 1,5 million de dollars en subventions et en bourses aux artistes et aux étudiants en arts du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes ravis que le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture ait pu inscrire une somme supplémentaire de 100 000 dollars au budget initial d'artsnb en vue d'accorder un nombre plus élevé de subventions aux jeunes artistes et aux artistes émergents. Globalement, artsnb a été en mesure d'octroyer 208 subventions et bourses au cours de l'exercice 2018-2019, soit un montant total de 940 000 dollars. Avec cette hausse ponctuelle, nous avons frisé le million de dollars; nous espérons poursuivre sur cette lancée pour atteindre la marque de 1,5 million de dollars très bientôt.

Enfin, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration et du personnel d'artsnb pour la sollicitude, la passion et le professionnalisme dont ils font preuve afin que les artistes du Nouveau-Brunswick soient bien servis et que nous entretenions des liens solides avec un nombre grandissant de partenaires.

Joss Richer



Rapport des activités

Cette année encore, nous avons fait d'énormes pas vers l'atteinte des objectifs fixés dans le plan stratégique, qui se trouve en entier à partir de la page 28.

Perspectives financières

Un de nos principaux objectifs stratégiques consiste à faire passer l'enveloppe budgétaire destinée aux subventions et bourses de 900 000 dollars à 1,5 million de dollars. Cette cible est fondée sur l'analyse du nombre de demandes de subvention présentées et du montant total demandé en subventions au cours des cinq dernières années. Un rapport sur ces tendances a été présenté au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture cette année. (Un résumé du rapport se trouve à la page 26).

Saisissant la nécessité d'un financement accru aux fins des subventions et bourses, ce ministère a consenti une somme supplémentaire de 100 000 dollars à artsnb cette année. Grâce à cette manne, découlant du financement de Canada 150, artsnb a été en mesure d'accorder plusieurs autres subventions que l'organisme n'aurait pas pu octroyer autrement. Malgré son caractère exceptionnel, cette injection de fonds a illustré de façon éloquente l'effet positif qu'un financement accru peut avoir sur les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Nous poursuivons nos efforts en collaboration avec le gouvernement et nos partenaires afin d'atteindre notre objectif stratégique de 1,5 million de dollars de financement affecté aux subventions et bourses.

Plan de communications

Nous avons dressé un plan de communications détaillé — élément important du plan stratégique, qui restait à faire à la fin de l'exercice précédent. Ce plan énonce les lignes directrices et les processus en matière de communication avec le public, les partenaires et les parties prenantes et propose des stratégies pour aider à influencer les décideurs. Le plan sert également de document d'orientation par rapport à l'embauche, à la mise à jour du site Web d'artsnb, à l'utilisation des médias sociaux, à la célébration des artistes et à la recherche de commanditaires pour les prix et les activités spéciales.

Opérations

Ressources humaines

Benjamin Broucke, gestionnaire de contenus, a quitté artsnb en septembre afin d'occuper un poste de conseiller de programmes au sein du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Benji a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre du système de demande de subventions en ligne, grâce auquel artsnb a presque totalement éliminé le recours au papier, et dans la simplification et l'accélération de nos processus opérationnels. Nous entendons remplacer ce poste par celui d'agent des communications et solliciter les candidatures pour pourvoir ce poste au cours de l'exercice 2019-2020.

Le contrat de Corrina Merasty, remplissant les fonctions de coordonnatrice des programmes autochtones, a pris fin le 31 mars. Nous espérons continuer de retenir les services de Corrina, mais cette fois à titre d'agente de liaison autochtone si le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et le Conseil des arts du Canada mettent à notre disposition des fonds supplémentaires.

Gains d'efficacité

Avec l'aide de consultants, nous avons mis à jour nos système et processus comptables, qui font appel au logiciel de comptabilité de Sage. Notre gérante des opérations, Tilly Jackson, a suivi la formation complète sur ce logiciel et, ainsi outillée, a pu mener à l'interne un plus grand nombre d'opérations financières, ce qui a débouché sur des économies substantielles.

Nous avons également effectué la migration de toute la documentation électronique de notre ancien serveur vers le nuage (plateforme SharePoint de Microsoft). Cette amélioration simplifie énormément la gestion et la mise en commun des documents, et facilite le travail collaboratif avec le personnel, le conseil d'administration, les consultants et les agents contractuels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bureau.

Activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2018-2019. La première réunion de l'année a eu lieu à Edmundston en mai pour coïncider avec Les Éloizes; ainsi, les membres du conseil ont eu la possibilité d'échanger avec la communauté des artistes et de rencontrer les membres et les administrateurs de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB). Le conseil a également tenu une réunion à Saint John en août, puis son assemblée générale et ses élections annuelles à Fredericton en novembre, et enfin une autre réunion dans la capitale en février.

Le conseil d'administration a commencé l'année avec un effectif complet de neuf membres (v. la liste des membres à la page 38-39). Il n'y a aucun changement à signaler, sinon le décès en janvier du regretté Gary Sappier, alors vice-président du conseil d'administration et représentant autochtone (v. l'hommage à la dernière page).

Les Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts

Le conseil d'administration a également mis sur pied un comité spécial chargé d'examiner les Prix du lieutenant-gouverneur, de les réactualiser et d'en revoir l'image. Ce comité de large représentativité est composé d'anciens lauréats de ces prix, d'artistes, de dirigeants d'organismes du secteur des arts, ainsi que de membres du conseil d'administration et du personnel d'artsnb. Le comité compte transmettre des recommandations finales au conseil plus tard au cours de l'exercice 2019-2020. Le conseil a déjà approuvé les recommandations du comité selon lesquelles l'attribution des Prix du lieutenant-gouverneur soit désormais bisannuelle plutôt qu'annuelle et que la gratification accordée en argent demeure à 20 000 dollars. Un hommage sera rendu aux lauréats de 2018 à l'occasion du gala qui se tiendra à la Résidence du gouverneur du Nouveau-Brunswick en novembre 2019.

Projets autochtones et liaison

Initiative de collaboration pour professionnaliser les musiciens autochtones

Grâce aux fonds reçus du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, artsnb et plusieurs partenaires du domaine ont pu organiser une miniconférence et des ateliers en vue d'aider les musiciens autochtones à mieux faire valoir leur travail et à accéder à de plus vastes marchés. Au cours du projet, une douzaine de participants ont acquis des connaissances sur la promotion, la production et le droit d'auteur; ils ont également réussi à composer et à enregistrer un album complet de pièces originales. Avec l'aide de certains partenaires, quelques musiciens se sont rendus en Guyane française et au Maroc pour se produire devant public (voir les renseignements plus détaillés à la page 12).

Liaison avec la communauté autochtone

Nous continuons de travailler avec des partenaires pour créer un poste continu d'agent de liaison autochtone à artsnb. Cet objectif stratégique n'a pas encore été atteint, cependant, à la fin de l'exercice 2018-2019, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a promis la somme de 45 000 dollars afin de soutenir un tel poste pour une période d'au moins un an. Par ailleurs, artsnb et ce ministère ont tenu des discussions avec le Conseil des arts du Canada concernant un éventuel projet pilote visant à augmenter le nombre de demandes de subvention auprès de cet organisme par les artistes autochtones du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que le Conseil des arts du Canada acceptera d'égaliser l'apport financier du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour une période de deux ans, avec un apport en nature artsnb. Ce projet pilote permettrait aux partenaires d'évaluer l'incidence de la liaison et de jeter les bases de l'orientation dans l'avenir.

Cercle des aînés

Le Cercle des aînés d'artsnb s'est réuni à Metepenagiag en juillet pour traiter des sujets et des projets qui intéressent les artistes autochtones. L'ordre du jour comportait la communication des récentes nouvelles sur le projet financé par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail mentionné ci-dessus, la création d'un poste continu d'agent de liaison autochtone à artsnb, le point sur le Symposium d'arts autochtones Petapan (qui se tiendra à St. John's en 2019), et les questions relatives à l'appropriation culturelle.

Les membres en exercice du Cercle (George Paul, Hubert Francis et le délégué d'artsnb Gary Sappier) sont convenus d'inviter deux nouvelles personnes, Judie Acquin et Mariah Sockabasin, à se joindre au Cercle en remplacement des membres sortantes Imelda Perley et Marge Polchies. Judie et Mariah ont accepté avec plaisir l'invitation; de chaleureux remerciements ont été exprimés à Imelda et Marge pour leur immense contribution. Les nouvelles recrues apportent des voix plus jeunes et de la diversité au Cercle et en font le porte-parole d'un plus large éventail d'artistes autochtones.

Réunions et événements

Carol et Joss ont assisté au quatrième Pow-wow annuel de l'UNB en avril. Joss a participé à plusieurs réunions du comité directeur du Symposium d'arts autochtones Petapan avec nos partenaires d'Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (OPSAA), réseau régional composé du Newfoundland and Labrador Arts Council, d'Arts Nouvelle-Écosse, et de représentants de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Symposium d'arts autochtones Petapan est le plus important rendez-vous du genre dans les provinces de l'Atlantique, et le troisième Symposium se tiendra en juin 2019 à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Joss et Corrina ont également été présents à l'assemblée plénière de l'Initiative conjointe de développement économique à Saint John, au Nouveau-Brunswick, en juin.

Collaboration avec les partenaires et les parties prenantes

Recherche et analyse avec le Conseil des arts du Canada

artsnb continue de collaborer avec le Conseil des arts du Canada à l'analyse du financement accordé par celui-ci aux artistes et aux organismes du secteur des arts au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années. Selon les données, la majorité des demandes de subvention venant du Nouveau-Brunswick sont acceptées, mais elles sont présentées par un même petit nombre de demandeurs; de plus, le financement octroyé par le Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick est inférieur à la moyenne nationale.

Compte tenu du fait qu'un des objectifs stratégiques du Conseil des arts du Canada consiste à attirer de nouveaux demandeurs et que le financement provincial des arts est restreint, artsnb s'est donné pour objectif stratégique d'encourager les artistes du Nouveau-Brunswick à présenter une demande de subvention auprès du Conseil des arts du Canada et de faciliter leurs démarches à cette fin, pour que des ressources externes soient dirigées vers la province au profit de nos artistes.

Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC)

Joss et Carol ont participé à la réunion de développement stratégique des OPSAC qui se tient annuellement au bureau principal du Conseil des arts du Canada. Joss a prolongé son séjour à Ottawa pour prendre part au sommet des Amériques sur la culture de l'IFACCA sur le thème de changement culturel au sein d'un territoire diversifié, mettant l'accent sur les changements profonds qui continuent d'influencer les pratiques et les modèles culturels. Par ailleurs, Joss et Carol ont été présents à la réunion annuelle des OPSAC à Winnipeg en novembre, où ils ont été accueillis par les premiers flocons d'un long hiver rigoureux!

L'agente de programmes d'artsnb, Sarah Beth Parker, a également participé à la réunion de perfectionnement professionnel des OPSAC à Saskatoon (en mars), la première après une interruption de plusieurs années. Elle a d'ailleurs siégé au comité directeur qui a organisé la réunion; cette expérience lui a donné l'assurance voulue pour prendre en charge l'organisation de la prochaine réunion de perfectionnement, qu'artsnb accueillera à Fredericton en septembre 2019!

Forums et assemblées générales annuelles

Joss et Carol ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'AAAPNB à Cormier-Village (en juin), ainsi qu'au lancement officiel de sa Stratégie globale renouvelée à Moncton (en septembre). Ils ont également été présents à l'assemblée générale annuelle d'ArtsLink à Saint Andrews (en octobre) qui avait pour thème le verniculaire en Atlantique.

Statut de l'artiste

artsnb (Carol et Joss) poursuit sa participation au Groupe de travail sur le statut de l'artiste, avec les autres parties prenantes, notamment ArtsLink, AAAPNB, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et d'autres ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et des artistes professionnels. Les travaux ont progressé lentement cette année, mais les problèmes sont bien connus et ont été largement débattus. Pour mener à terme son mandat, le Groupe a retenu les services de consultants possédant une expérience pertinente et une connaissance approfondie du dossier pour effectuer la recherche nécessaire en vue de répondre aux questions restantes, de compiler et d'organiser les documents issus des travaux du Groupe, et de produire un rapport définitif d'ici la fin de l'exercice 2019-2020.



Aide aux musiciens autochtones pour accéder à de nouveaux marchés

Grâce au généreux financement reçu du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, artsnb a pu organiser et donner une miniconférence et une série d'ateliers visant à aider les musiciens autochtones à mieux se mettre en valeur à titre d'artistes professionnels. Avec le concours de partenaires du secteur, des musiciens et des acteurs ont collaboré à la composition et l'enregistrement d'un album complet de pièces originales, et à la production d'un vidéoclip mettant en vedette l'une de leurs chansons. Par ailleurs, plusieurs musiciens ont bénéficié du soutien de MusiConnect Canada qui leur a permis de se produire professionnellement au Maroc et aux jeux Kali'na en Guyane française.

Cette initiative a suscité une importante couverture médiatique, notamment de CBC qui a consacré une entrevue à la personne qui a joué un rôle moteur à toutes les étapes du projet, soit Corrina Merasty, coordonnatrice du programme autochtone. Les articles et les entrevues sur le sujet sont disponibles sur le site Web de CBC.

Les musiciens qui ont participé au projet :

Alexandria Wasuweg Gregoire	Tee Cloud
Blake Francis	Judie Acquin
Brandon Arnold	Kesley Arrow
Connor Ward	Matt Comeau
George Paul	Michel Tremblay
Hubert Francis	Trish Augustine

Les partenaires qui ont collaboré au projet* :

Musique Nomade (Québec)	Sound of Pop (N.-É.)
NB Filmmakers' Cooperative	Initiative conjointe de développement économique (ICDE)
MusiConnect Canada	Mariah Sockabasin
Music•Musique NB	artsnb

* artsnb tient également à souligner la contribution de Jackie Black (Manito Ahbee) qui a généreusement fait bénéficier de son expérience à titre d'organisatrice de la Conférence sur la musique autochtone qui a lieu régulièrement au Manitoba.





Extraits du blogue d'artsnb



Tara Audibert, artiste multidisciplinaire

Projet : The Importance of Dreaming

Subvention en Création Catégorie B – concours du 1er avril 2015

« Au cours de la dernière année, j'ai fait la promotion de mon premier court métrage d'animation intitulé L'importance de rêver, rendu possible grâce au soutien du Conseil des Arts du Canada et d'artsnb. [...] L'histoire du film est très significative pour moi, car il s'agit d'une adaptation de l'histoire de ma mère et de mon père qui sont tombés amoureux dans les années 1970, lorsque la Loi sur les Indiens a supprimé les droits de toute femme épousant un non-autochtone. [...] Je voulais aussi explorer l'idée des légendes. D'où viennent-elles? Cette histoire m'a été racontée toute ma vie, elle est magique, et je crois qu'elle est digne d'être une « légende ». Je suis donc devenue celle qui transmet l'histoire, et sous ce format, je ne doute pas qu'elle sera transmise et répétée, encore et encore. »



Marjolaine Bourgeois, artiste visuelle

Projet : Un fil familial

Subvention en développement de carrière – concours du 1er mars 2017

« En 2017, je recevais une bourse de Développement de Carrière d'artsnb pour assister, en juillet de la même année, à une résidence d'artiste d'une durée d'un mois, à Textílsetur à Blönduós, un village de bord de mer au nord-ouest de l'Islande [...] J'avais comme objectif de réaliser un ou deux livres d'artiste faits de tissus, inspirés de mes expériences passées et des découvertes que j'étais sur le point de faire. [...] Depuis mon retour, je m'intéresse toujours à la broderie. Alliant celle-ci à l'estampe, j'expérimente avec de nouvelles imageries et techniques. Je me rends compte à quel point mon séjour à Blönduós en Islande a été bénéfique à ma pratique artistique. »



Anika Lirette, artiste en film et théâtre

Projet : Clown masqué stage intensif

Subvention en développement de carrière – concours du 1er novembre 2017

« Jouer est ma passion. Je m'écrivais des rôles à bas âge autant en anglais qu'en français. Je suis visionnaire et j'ai de la gratitude pour cette qualité, c'est une force insoupçonnée pour l'événementiel, le théâtre et le cinéma. [...] La Terre ne nous appartient pas, nous appartenons à la Terre. Cette philosophie de base des premières nations résonne avec mon esprit acadien car on ne s'identifie pas à un morceau de territoire. Nous sommes un esprit collectif vivant inclusif que j'aime de définir comme la médiation continue. »



Phil Comeau, Réalisateur et scénariste

Projet : BELLE-ÎLE-EN-MER, ÎLE BRETONNE ET ACADIENNE

Subvention en Création Catégorie B – concours du 1er avril 2016

« Le film BELLE-ÎLE-EN-MER, ÎLE BRETONNE ET ACADIENNE est un film documentaire que je voulais tellement faire que j'étais prêt à le payer de ma poche si je ne trouvais pas de financement. [...] Le scénario prêt, je l'ai déposé à artsnb, les doigts croisés. Et la réponse fut positive! [...] Il y a tellement de bons sujets de films ici au Nouveau-Brunswick qui n'ont pas encore été tournés, que le défi pour moi est toujours de voir lequel parmi les films qui dansent dans ma tête est celui qui me semble le plus urgent à écrire et réaliser. Pour moi, tourner des films est aussi viscéral qu'un besoin d'oxygène. »



Emily Logan, Pianiste

Projet : Mentorat et interprétation

Subvention de Développement de carrière - concours du 1er septembre 2017

« La carrière artistique, je pense, est l'une des carrières les plus gratifiantes et vraiment personnelles que l'on puisse entreprendre. L'expérience de partager la musique avec un public, de leur offrir quelque chose qui dispose d'un énorme pouvoir de transformation, est difficile à décrire. Cette gratification est, à mes yeux, ce qui rend une carrière dans les arts de la scène si puissante, utile et enrichissante. »

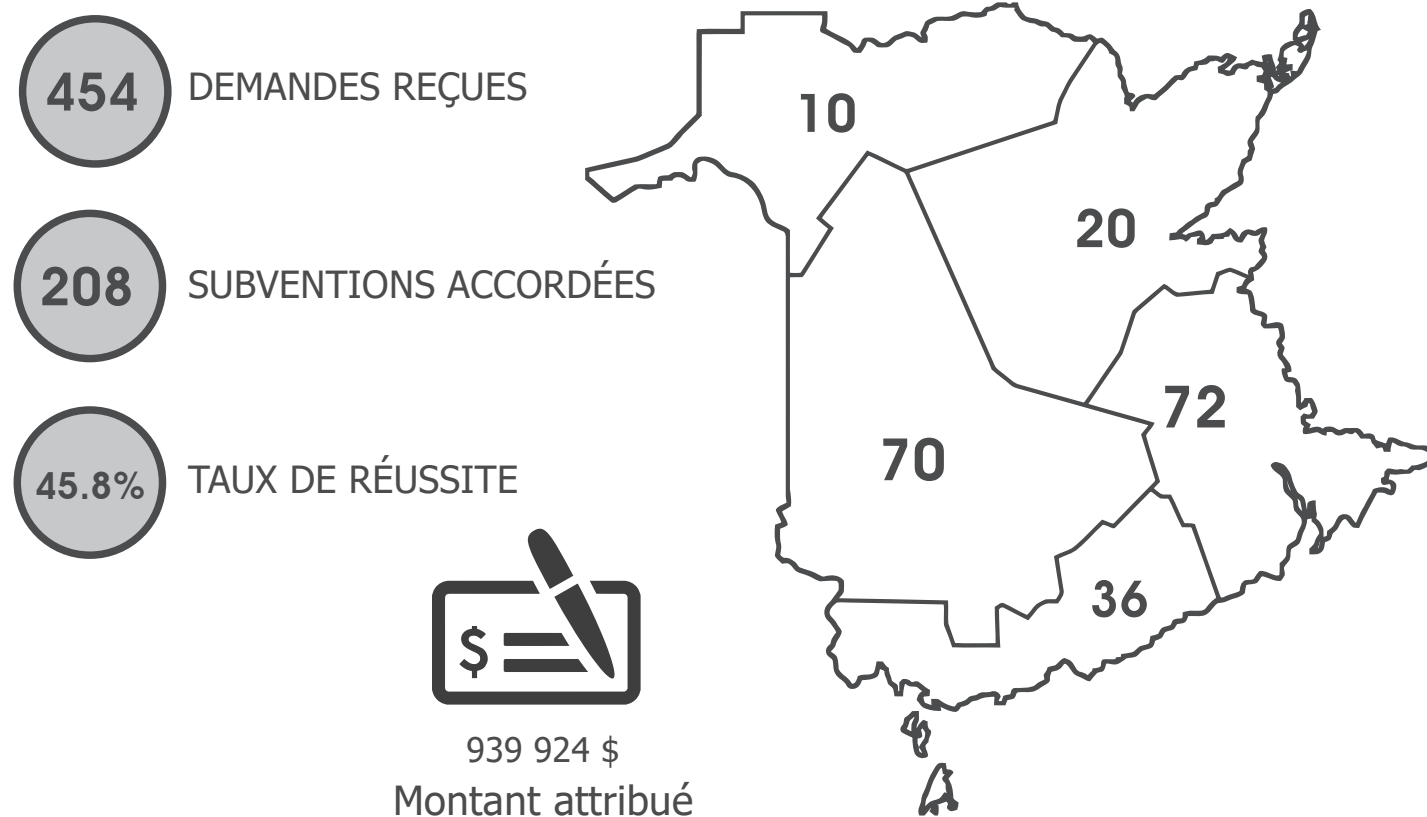
Visitez le blogue d'artsnb pour lire les articles en entier !

Indicateurs de performance

PRIX PAR PROGRAMME PAR RÉGION

	NW	NE	CTR	SW	SE	TOTAL
Subventions en création	4	8	33	15	27	87
Subventions en documentation	0	0	2	1	1	4
Subventions pour infrastructure artistique	1	0	3	3	3	10
Subventions pour résidence d'artiste	0	0	5	2	3	10
Subventions en résidences de création	0	2	0	0	0	2
Subventions de développement de carrière	2	6	15	11	28	62
Subventions du programme équinoxe	0	3	3	0	1	7
Bourses d'études en arts	3	1	9	4	9	26
Total attribué	10	20	70	36	72	208
Demandes reçues	21	39	130	92	172	454
Taux de réussite	48%	51%	54%	39%	42%	45.8%

* NW: Nord-Ouest / NE: Nord-Est / CTR: Central / SO: Sud-Ouest / SE: Sud-Est



Regard sur 2018-2019

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR DISCIPLINE



SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR PROGRAMME



SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ARTISTES PAR ANNÉE

Exercice	Demandes reçues	Subventions accordées	Taux de réussite	Total des fonds attribués
2018-2019	454	208	45.8%	939 924 \$
2017 - 2018	483	196	40.6%	890 000 \$
2016 - 2017	421	174	41.3%	873 620 \$
2015 - 2016	411	215	52.4%	950 000 \$
2014 - 2015	518	188	36.3%	910 000 \$
2013 - 2014	447	159	35.6%	650 000 \$
2012 - 2013	417	157	37.6%	671 000 \$

Résultats des concours

CRÉATION – CATÉGORIE A

87 950 \$ | (1er avril, 2018)

ARTS LITTÉRAIRES

Allan Cooper, Alma | 15 000 \$

Camilien Roy, Tetagouche-Sud | 15 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Ginette Pellerin, Grande-Digue | 15 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Lesandra Dodson, Fredericton | 12 950 \$

ARTS VISUELS

Mario Doucette, Moncton | 15 000 \$

Janice Wright Cheney, Fredericton | 15 000 \$

128 760 \$ | (1er octobre, 2018)

MÉTIERS D'ART

Alanna Baird, St. Andrews | 15 000 \$

Darren Emenau, Saint Jean | 10 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Valerie Sherrard, Miramichi | 15 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Gia Milani, Fredericton | 15 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Linda Rae Dornan, Sackville | 15 000 \$

MUSIQUE

André Cormier, Moncton | 11 500 \$

Martin Kutnowski, Fredericton | 7 260 \$

THÉÂTRE

Anne-Marie Donovan, Long Reach | 15 000 \$

ARTS VISUELS

Ned Bear, Belledune, | 15 000 \$

Jean-Denis Boudreau, Moncton | 10 000 \$

CRÉATION – CATÉGORIE B

124 800 \$ | (1er avril, 2018)

DANSE

Chantal Baudouin, Moncton | 5 600 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Chris Eaton, Sackville | 9 000 \$

Kerry Lee Powell, Moncton | 6 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Renée Blanchar, Caraquet | 10 000 \$

Mélanie Léger, Moncton | 9 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Jon Claytor, Sackville | 9 000 \$

MUSIQUE

Nadia Francavilla, Fredericton | 8 400 \$

ean-François Mallet, Moncton | 8 300 \$

Andrew Miller, Saint Jean | 8 000 \$

THÉÂTRE

Marc-André Charron, Moncton | 7 500 \$

ARTS VISUELS

David Champagne, Maisonneville | 6 000 \$

Marie Fox, Fredericton | 10 000 \$

Deanna Musgrave, Saint Jean | 10 000 \$

Craig Schneider, Fredericton | 10 000 \$

Maria Stephanie Weirathmueller,
Fredericton | 8 000 \$

118 500 \$ | (1er octobre, 2018)

MÉTIERS D'ART

Beth Biggs, Fredericton | 10 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Lucas Crawford, Fredericton | 8 000 \$

Ian LeTourneau, Fredericton | 6 000 \$

Nicholas Thran, Fredericton | 8 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Francine Hébert, Cocagne | 10 000 \$

MUSIQUE

Brent Mason, Saint Jean | 6 000 \$

Samantha Robichaud-Corkum, Pine Glen | 4 500 \$

Judith Snowdon, Saint-Joseph-de-Kent | 4 000 \$

THÉÂTRE

Abby Paige, Fredericton | 5 000 \$

Lisa Anne Ross, Fredericton | 7 000 \$

ARTS VISUELS

Jared Betts, Moncton | 10 000 \$

Gillian Dykeman, Fredericton | 10 000 \$

Éveline Gallant Fournier, St-Basile | 10 000 \$

Bonny Hill, Sussex | 10 000 \$

Jean Rooney, French Lake | 10 000 \$

CRÉATION – CATÉGORIE C

92 000 \$ | (1er avril, 2018)

MÉTIERS D'ART

Kristen Bishop, Fredericton | 4 500 \$

Rory Greythorn, Fredericton | 3 000 \$

Yeon Bae Jung, Fredericton | 3 000 \$

Robin Turner, Saint Jean | 2 500 \$

DANSE

Nawal Doucette, Saint Jean | 2 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Nathalie Blaquièrre, Shippagan | 4 950 \$

Sandra Le Couteur, Pointe-Alexandre | 4 500 \$

Daniel Léger, Saint-Thomas-de-Kent | 4 600 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Lance Blakney, Fredericton | 3 000 \$

Todd Fraser, Sackville | 5 000 \$

Arianna Martinez, New Maryland | 4 000 \$

Gordon Mihan, Fredericton | 4 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Stéphanie Belanger, Bas-Caraquet | 4 000 \$

MUSIQUE

Ricky Frenette, Nigadoo | 5 000 \$

Michel Goguen, Dieppe | 1 500 \$

Indigo Poirier, Fredericton | 4 000 \$

THÉÂTRE

Xavier Lord-Giroux, Fredericton | 2 000 \$

ARTS VISUELS

Yalda Bozorg, Fredericton | 5 000 \$

Laura Lamey, Grand Barachois | 2 000 \$

Melissa LeBlanc, Nashwaak Bridge | 5 000 \$

Lorne Power, Saint Jean | 4 050 \$

Rachel Thornton, Sackville | 4 900 \$

Julie Whitenect, Saint Jean | 5 000 \$

Matt Williams, Sackville | 4 500 \$

73 802 \$ | (1er octobre, 2018)

MÉTIER D'ART

Tracy Austin, Fredericton | 4 000 \$

Emily McCumber, Saint Jean | 5 000 \$

Deborah Payne, Saint Jean | 5 000 \$

DANSE

Courtney Arsenault, Fredericton | 4 650 \$

Dustyn Forbes, Fredericton | 3 750 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Lisa Alward, Fredericton | 5 000 \$

MUSIQUE

Philippe Bourque, Moncton | 2 400 \$

Cat LeBlanc, Fredericton | 3 000 \$

Izabelle Ouellet, Moncton | 1 500 \$

Maggie Savoie, Kedgwick | 4 952 \$

THÉÂTRE

Gregory Everett, Fredericton | 5 000 \$

ARTS VISUELS

Jean Hudson, Rexton | 5 000 \$

Lucy Koshan, Sackville | 5 000 \$

Fabiola Martinez Rodriguez, Quispamsis | 5 000 \$

Sylvie Pilotte, Dalhousie | 4 970 \$

Sarah Sarty, Fredericton | 5 000 \$

KC (Kasie) Wilcox, Fredericton | 4 580 \$

DOCUMENTATION

14 000 \$ | (1er avril, 2018)

ARTS MÉDIATIQUES

Daniel H. Dugas, Moncton | 4 200 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Julie Whitenect, Saint Jean | 5 700 \$

ARTS VISUELS

Tim Rayne, Fredericton | 4 100 \$

6 840 \$ | (1er octobre, 2018)

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Tanya Duffy, Fredericton | 6 840 \$

RÉSIDENCES CRÉATIVES - Québec

10 000 \$ | (1er février, 2019)

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Stéphanie Belanger, Bas-Caraquet | 6 000 \$

Carl Philippe Gionet, Caraquet | 4 000 \$

BOURSES D'ÉTUDES EN ART

60 000 \$ | (1er février, 2019)

MÉTIERS D'ARTS

Renata Britez, Fredericton | 2 500 \$

DANSE

Emily Chiasson, Moncton | 2 500 \$

Sabrina Dupuis, Moncton | 2 500 \$

Maya Ruheza, Riverview | 1 500 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Eric Duplessis, Moncton | 2 500 \$

Nyassa Munyonge, Saint-Basile | 2 500 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Drew Tozer, Saint Jean | 1 500 \$

MUSIQUE

Martin Daigle, Moncton | 2 500 \$

Naomi Ford, Riverview | 2 500 \$

Martine Jomphe, Hanwell | 2 500 \$

Emily Leavitt, Fredericton | 2 500 \$

Adèle LeBlanc, Hanwell | 2 500 \$

Sarah MacLoon, McLeod Hill | 2 500 \$

Naomi Ouellet, Lac Baker | 1 500 \$

Nokomi Ouellet, Lac Baker | 2 500 \$

Nicolas Richard, Fredericton | 2 500 \$

Sarah Sharpe, Upper Woodstock | 2 500 \$

Jack Smith, Florenceville-Bristol | 2 500 \$

THÉÂTRE

Emma Brown, Rothesay | 2 500 \$

Rebecca Ford, Riverview | 2 500 \$

Sophia Wilcott, Saint Jean | 2 500 \$

ARTS VISUELS

Jessica Arseneau, St-Laurent | 1 500 \$

Hailley Fayle, Fredericton | 1 500 \$

Spencer Hetherington, Saint Jean | 2 500 \$

Chloe Lundrigan, Sackville | 2 500 \$

Marie-France Robichaud, Moncton | 2 500 \$

ARTISTE EN RÉSIDENCE

59 925 \$ | (1er février, 2019)

DANSE

Atlantic Ballet Atlantique Canada,
Moncton | 5 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

UNB Fredericton - Faculté des arts,
Fredericton | 10 000 \$

Université de Moncton - Département
d'études françaises, Moncton | 5 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

UNB Art Centre, Fredericton | 5 000 \$

The Ville Cooperative Prototyping Lab,
Fredericton | 6 000 \$

MUSIQUE

UNB Centre for Musical Arts, Fredericton | 9 800 \$

UNB Saint John - Faculté des arts,
Saint Jean | 5 125 \$

Live Bait Theatre Inc, Sackville | 7 000 \$

THÉÂTRE

NotaBle Acts Theatre Company,
Fredericton | 5 000 \$

ARTS VISUELS

Third Space Gallery - THIRD SHIFT,
Saint Jean | 2 000 \$

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

(6 date limites par année)

Artiste en résidence 48 450 \$

ARCHITECTURE

Mathieu Boucher Côté, Tracadie | 3 300 \$

DANSE

Chantal Baudouin, Moncton | 2 450 \$

Lesandra Dodson, Fredericton | 4 500 \$

Sarah Power, Saint Jean | 3 500 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Todd Fraser, Sackville | 4 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Amanda Fauteux, Sackville | 3 850 \$

MUSIQUE

David Adams, Saint Jean | 3 200 \$

Emily Kennedy, Passekeag | 2 200 \$

Jeffrey Martin, Sackville | 1 950 \$

THÉÂTRE

Xavier Lord-Giroux, Fredericton | 2 000 \$

Lisa Anne Ross, Fredericton | 5 500 \$

ARTS VISUELS

Jennifer Bélanger, Moncton | 3 000 \$

Marjolaine Bourgeois, Moncton | 2 000 \$

Yalda Bozorg, Fredericton | 2 000 \$

Marika Drolet-Ferguson, Tracadie-Sheila | 5 000 \$

Arts sur invitation 21 905 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Phillip Crymble, Fredericton | 1 517 \$

Mark Jarman, Fredericton | 1 500 \$

Sophie Lavoie, Fredericton | 1 050 \$

Sandra Le Couteur, Pointe-Alexandre | 1 950 \$

Valerie LeBlanc, Moncton | 1 014 \$
Shoshanna Wingate, Sackville | 800 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Todd Fraser, Sackville | 800 \$
Ty Giffin, Fredericton | 379 \$
Jean-Pierre Morin, Moncton | 1 300 \$

MUSIQUE

Serge Brideau, Tracadie | 2 000 \$
André Cormier, Moncton | 1 950 \$
Carl Philippe Gionet, Caraquet | 1 480 \$
Richard Hornsby, Fredericton | 1 700 \$
Hilary Ladd, Saint Jean | 430 \$
Danielle Sametz, Saint Jean | 1 700 \$

ARTS VISUELS

Julie Forgues, Moncton | 807 \$
Sylvie Pilote, Dalhousie | 1 000 \$
Janice Wright Cheney, Fredericton | 528 \$

Développement professionnel 31 684 \$

MÉTIER S D'ART

Marie-Claude Hébert, Cocagne | 750 \$
Gudrun Pach, Ratter Corner | 1 000 \$
Ralph Simpson, Fredericton | 1 000 \$

DANSE

Nawal Doucette, Saint Jean | 900 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Karène Chiasson, Dieppe | 1 000 \$
Hannah Fleet, Rothesay | 2 500 \$
Pamela Gallant, Moncton | 1 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Patrick Allaby, Fredericton | 2 500 \$
Amanda Fauteux, Sackville | 750 \$

MUSIQUE

Ricky Frenette, Nigadoo | 685 \$
Emily Logan, Riverview | 1 000 \$
Andrew Miller, Saint Jean | 1 000 \$
Indigo Poirier, Fredericton | 999 \$

THÉÂTRE

Madeleine Albert, Cocagne | 2 500 \$
Isabelle Bartkowiak, Moncton | 2 400 \$
Caroline Bélisle, Moncton | 2 500 \$

ARTS VISUELS

Julie Caissie, Moncton | 2 350 \$
Sarah Jones, Saint Jean | 500 \$
Isabelle Lafargue, Dieppe | 1 000 \$
Elise Anne LaPlante, Shediac | 2 350 \$
Vicky Lentz, Saint Jacques | 1 000 \$
Ann Manuel, Fredericton | 1 000 \$
Rachel Thornton, Sackville | 1 000 \$

Professionnalisation et promotion

5 500 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Francine Hébert, Cocagne | 600 \$

MUSIQUE

Karin Aurell, Sackville | 1 000 \$

Shelley Chase, Sackville | 1 000 \$

Chris Colepaugh, Riverview | 900 \$

THÉÂTRE

Ryan Griffith, Fredericton | 1 000 \$

Gretchen Kelbaugh, Quispamsis | 1 000 \$

INFRASTRUCTURE ARTISTIQUE POUR LES NOUVEAUX ARTISTES ET ARTISTES ÉMERGENTS

23 808 \$ | (1er août, 2018)

MÉTIERS D'ARTS

Megan MacKinley, Fredericton | 2 500 \$

Emily McCumber, Saint Jean | 2 423 \$

Sarah Tompkins, Saint Jean | 2 500 \$

DANSE

Marie-Luce Quéverdo, Memramcook | 2 319 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Alexander Vietinghoff, Fredericton | 2 500 \$

MUSIQUE

Scott Brownlee, Saint Jean | 2 500 \$

THÉÂTRE

Laura-Beth Bird, Fredericton | 2 066 \$

ARTS VISUELS

Jean Hudson, Rexton | 2 500 \$

Elise Anne LaPlante, Shediac | 2 500 \$

Emilie Grace Lavoie, Edmundston | 2 000 \$

PROGRAMME ÉQUINOXE POUR LES ARTISTES AUTOCHTONES

32 000 \$ | (15 septembre, 2018)

ARTS LITTÉRAIRES

Robert Shiplett, Fredericton | 5 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Brian Francis, Elsipogtog First Nation | 5 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Emma Hassencahl-Perley,
Première Nation Tobique | 2 000 \$

Pauline Young, Première Nation
Metepenagiag | 5 000 \$

MUSIQUE

Tee Cloud, Première Nation
Metepenagiag | 5 000 \$

Kesley Arrow Saulis, Tobique
First Nation | 5 000 \$

ARTS VISUELS

Tara Audibert, Première Nation Tobique | 5 000 \$

Membres des jurys 2018-2019

Judie Acquin-Miksovsky	Sarah Fillmore	Lucy May
Chenoa Anderson	Nadia Francavilla	Justy Molinares
Shari Andrews	Alain Francoeur	Kevin Morse
Paul Arseneau	Claire Frenc	Louise Moyes
John Ball	Charlie Gaffney	Nancy Oakley
sophia bartholomew	Roland Gauvin	Michael Pacey
Helaine Becker	Dawn George	Graeme Patterson
Jennifer Bélanger	Scott Good	Shane Perley-Dutcher
Nathalie Bertin	Toby Graser	Yasmina Ramzy
Beth Biggs	Robert Gray	Robert Reid
Greg Biss	Peter Gross	Howard Richard
Judy Blake	Anaïs Guimond	Tedd Robinson
Marjolaine Bourgeois	Elliott Hearte	David Rogosin
Édith Bourget	Kevin Herring	Roslyn Rosenfeld
Serge Brideau	Thomas Hodd	Rino Morin Rossignol
Linda Brine	Kathy Hooper	Vivianne Roy
Rebecca Burke	Danny Jacobs	Dawn Sadoway
Julie Caissie	Martine Jacquot	Craig Schneider
Margaret Ann Capper	Krista V. Johansen	Mary Soderstrom
Michel Cardin	Stephen Kimber	Stefan St-Laurent
Sandy Carruthers	Lisa Phinney Langley	Michel Thériault
Daniel Castonguay	Elise Anne LaPlante	Stephen Tobias
Herménégilde Chiasson	Mathieu Léger	André-Carl Vachon
Phil Comeau	Mélanie F. Léger	Colleen Wagner
Allan Cooper	Anika Lirette	Shannon Webb-Campbell
Andrew Creeggan	Natasha MacLellan	Tom Wilder
Marcia Dysart	Sonya Malaborza	D'Arcy Wilson
Deantha Edmunds-Ramsay	Élisabeth Marier	Andréi Zaharia
Erik Edson	Cathy Martin	

Tendances relatives aux subventions depuis cinq ans

Comme les graphiques ci-dessous l'illustrent, le nombre de demandes de subvention présentées annuellement à artsnb a augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années, ainsi que le montant total en dollars des subventions demandées. Chaque demande fait l'objet d'une évaluation par un jury, au terme de laquelle elle est recommandée (barres vertes), reçoit une note de mérite (barres jaunes) qui signifie que le soutien financier aurait été accordé si le budget l'avait permis, ou n'est pas recommandée (barres rouges).

Au total, artsnb a reçu plus de 450 demandes de subvention au cours des exercices 2017-2018 et 2018-2019 (fig. 1), soit un montant d'environ 2,4 millions de dollars pour chacune de ces années financières (fig. 2). Les barres vertes indiquent que le nombre de subventions accordées et le montant total en dollars versés à ce titre n'ont relativement pas changé au cours des cinq dernières années, sinon une légère hausse en 2018-2019, grâce à un apport supplémentaire exceptionnel de 100 000 \$ à artsnb du Département de tourisme, héritage et culture.

Fig. 1 - Nombre de demandes soumises annuellement

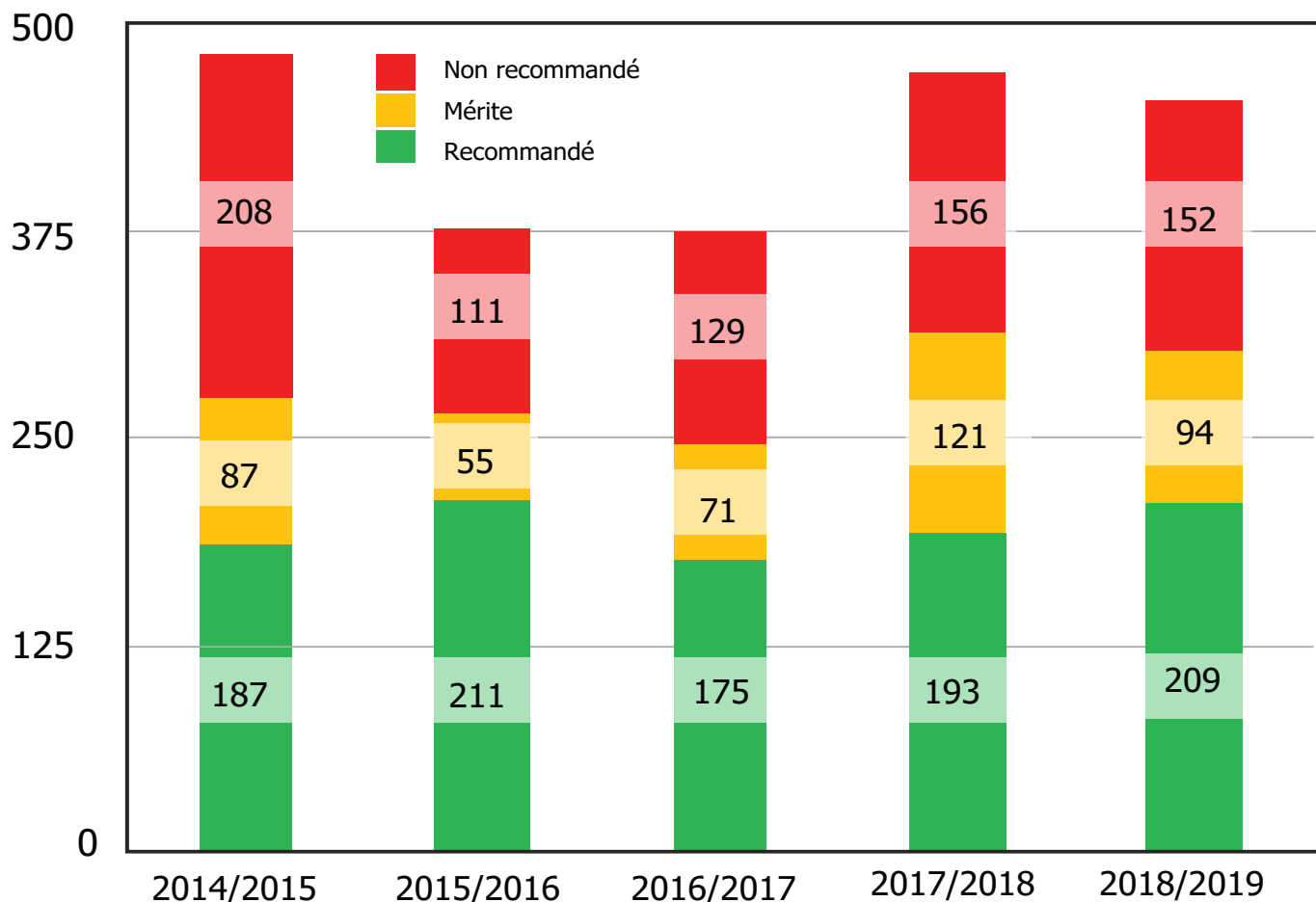
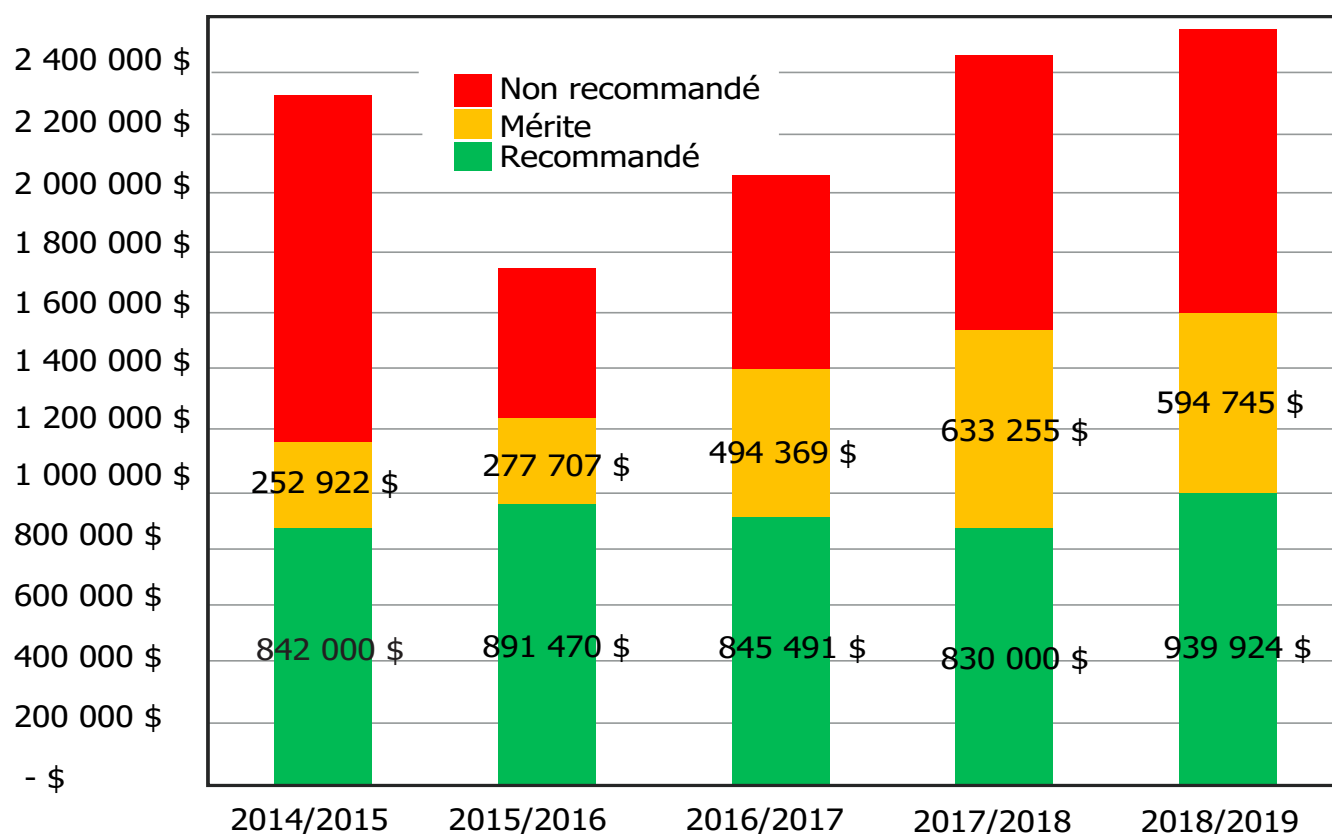


Fig. 2 - Montants de subvention demandés et accordés annuellement



(Il est à noter que pour établir une juste comparaison, les chiffres présentés dans ces graphiques ne tiennent pas compte des Prix du lieutenant-gouverneur, puisque ceux-ci n'ont pas été décernés pendant l'exercice 2018-2019.)

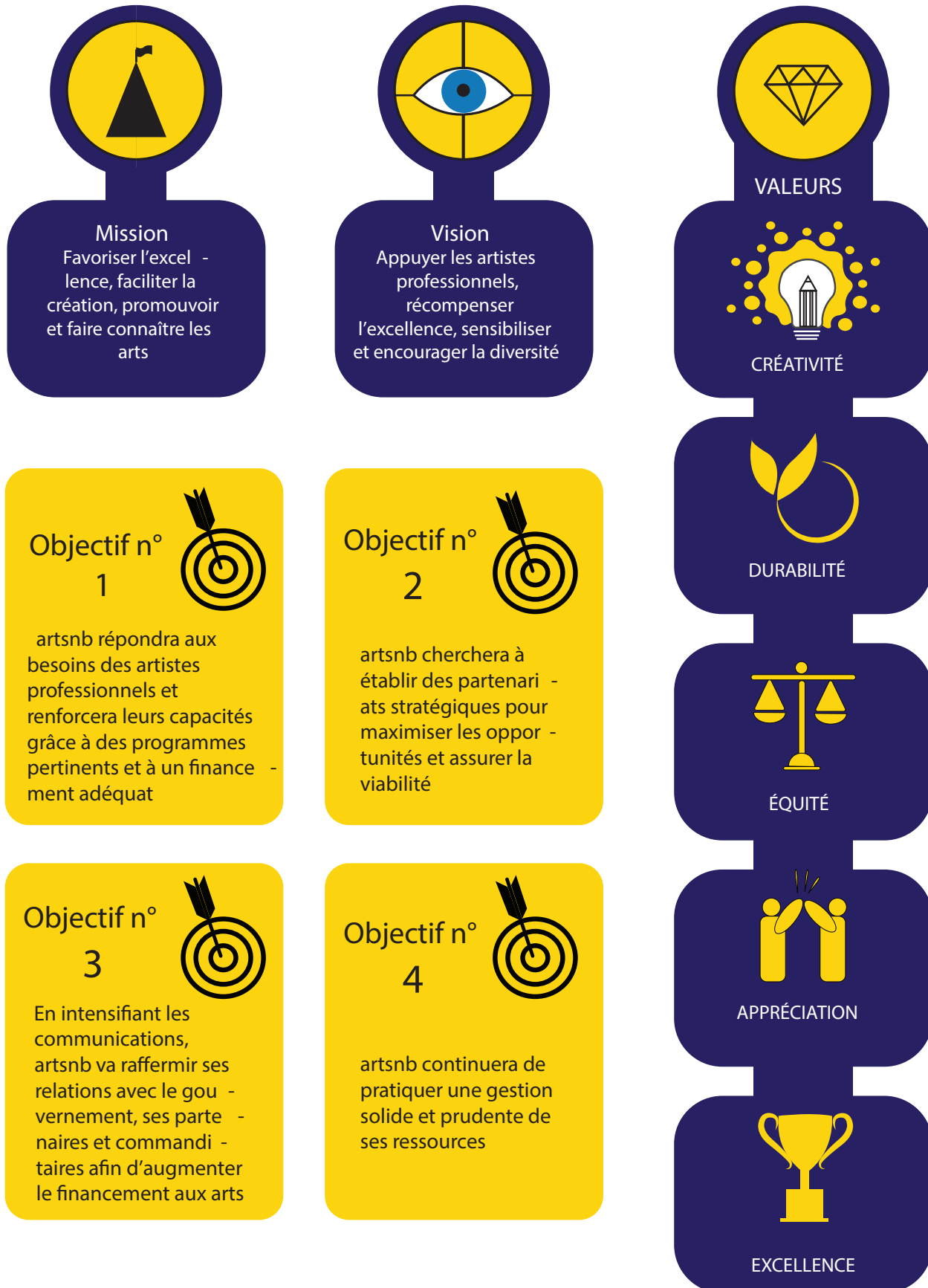
Dans ces graphiques, les barres jaunes retiennent particulièrement l'attention. Tel qu'il a été expliqué précédemment, elles représentent le nombre de demandes de subvention qui ont été bien notées, mais n'ont pas été retenues en raison d'un budget insuffisant. La taille de ces barres a augmenté de façon stable au fil des ans — si ce n'est le bond observé lors de l'exercice 2018-2019 en raison de l'apport supplémentaire exceptionnel mentionné ci-dessus. Le montant en dollars des demandes qui auraient mérité d'être retenues ont dépassé 630 000 dollars lors de l'exercice 2017-2018, et auraient frisé 700 000 dollars à l'exercice 2018-2019 sans cette injection de fonds supplémentaires.

En d'autres termes, nous nous approchons d'une situation d'égalité entre le nombre de demandes

intéressantes mais non retenues faute d'un budget suffisant et le nombre total de demandes retenues (c'est-à-dire que les barres jaunes seront bientôt de la même taille que celle des barres vertes). Pour remédier à ce problème, il faudrait que la somme réservée aux subventions et bourses par artsnb soit de 1,5 million de dollars, idéalement (les barres vertes plus les barres jaunes).

La somme affectée expressément aux subventions et bourses dans le budget annuel d'artsnb vient actuellement en majeure partie du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts; elle est demeurée à 700 000 dollars depuis 1998. Soulignons que le Fonds est alimenté par la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick, dont les recettes ont doublé au cours des 20 dernières années. L'atteinte de la marque de 1,5 million de dollars fait partie des principaux objectifs du récent plan stratégique d'artsnb, et nous travaillons activement en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les organismes du secteur des arts pour relever ce défi.

Plan stratégique



Plan Stratégique 2018-2021

VISION

Nous stimulons la créativité et l'innovation dans les arts au Nouveau-Brunswick en soutenant les artistes professionnels, en récompensant l'excellence, en sensibilisant l'opinion publique et en encourageant la diversité.

MISSION

En tant qu'organisme de financement public, artsnb soutient la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick en favorisant l'excellence dans les arts, en facilitant la création artistique des artistes professionnels et en promouvant l'appréciation et la compréhension des arts.

VALEURS

artsnb s'engage à respecter les valeurs et les principes suivants:

Excellence

artsnb considère l'excellence comme le fondement de ses programmes et de ses opérations. L'excellence est le principe fondamental guidant nos décisions concernant le financement et notre engagement auprès des partenaires et des intervenants.

Créativité

artsnb reconnaît que la créativité est un pilier de l'entreprise humaine et de l'innovation. Nous nous efforçons de soutenir les efforts créatifs des artistes professionnels par l'entremise de nos programmes et de nos activités de financement.

Durabilité

artsnb poursuit des initiatives et des partenariats favorisant la durabilité de l'organisme et celle des artistes professionnels qu'elle soutient. Nous considérons les arts comme une composante essentielle d'une société saine, et notre travail comme un contributeur important à son bien-être.

Appréciation

artsnb a toujours cru que la compréhension des arts accroît la capacité des gens à exploiter leur créativité. Nous continuerons de promouvoir une culture qui souligne l'importance des arts et de soutenir ceux qui inspirent et dynamisent les autres à travers leur art.

Équité

artsnb promeut l'équité envers les artistes émergents, immigrants ou handicapés, les groupes minoritaires, etc. afin de leur permettre de renforcer leurs capacités grâce à nos programmes. L'équité ne signifie pas nécessairement traiter tout le monde de manière égale; cela peut nécessiter des mesures spécifiques pour équilibrer les règles du jeu pour tous.

PLAN D'ACTION

L'identité unique du Nouveau-Brunswick en tant que province dynamique, multilingue et de plus en plus diversifiée est en large mesure le résultat du rendement créatif de ses artistes.

Comme c'est le cas depuis presque trente ans, artsnb continuera d'alimenter la créativité de nos artistes afin de construire un avenir collectif meilleur, de les encourager à rester au Nouveau-Brunswick tout en améliorant leur statut socioéconomique, de sensibiliser le public aux arts et à la culture, de favoriser et de développer notre capital créatif et d'atteindre la plupart de ces objectifs grâce à des partenariats stratégiques. À cette fin, nous avons élaboré ce nouveau plan stratégique triennal (2018-2021). Tout au long de ce processus, nous étions conscients de la nécessité de bâtir et d'évoluer au-delà de nos principes de base et de fixer de nouveaux objectifs pour répondre à une réalité changeante. Par conséquent, nous avons tenu des consultations avec des partenaires, des intervenants, des membres du conseil d'administration et des artistes professionnels afin de déterminer la meilleure façon de soutenir l'écosystème des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick. Nous avons également étudié les meilleures pratiques et les tendances émergentes dans le secteur culturel. Voici les objectifs stratégiques que nous poursuivrons.

Objectif n° 1

artsnb répondra aux besoins des artistes professionnels et renforcera leurs capacités grâce à des programmes pertinents et à un financement adéquat

Nous travaillerons en collaboration et de façon créative avec les artistes, les communautés culturelles et les intervenants du domaine des arts du Nouveau-Brunswick afin d'élaborer de nouvelles initiatives et d'améliorer les programmes existants, assurant ainsi une pertinence continue.

Stratégie

Nous croyons que nos artistes et leurs partisans sont de véritables agents du changement et de la croissance au sein de la province. Nous croyons également que cette passion se répand lorsque les gens prennent conscience de l'importance des arts dans leur vie. Nous nous efforçons de les dynamiser et de les mobiliser pour qu'ils nous aident à réaliser notre mandat. Pour atteindre notre objectif, nous consulterons régulièrement les artistes sur nos programmes actuels et leur pertinence, afin de déterminer les besoins des artistes à l'heure actuelle et dans un futur rapproché. Nous nous efforcerons également d'encourager l'écriture critique et la promotion des arts afin que les gens et les organismes à l'extérieur de la province soient davantage conscients de ce que les artistes du Nouveau-Brunswick produisent.

Principales mesures

- 1.1 Examiner et analyser les données des cinq dernières années pour déterminer les lacunes dans nos programmes; veiller à ce que le financement soit alloué là où le besoin est le plus important.
- 1.2 Communiquer avec diverses communautés et intervenants clés pour assurer que les programmes d'artsnb répondent à leurs besoins.
- 1.3 Identifier et approcher les principaux décideurs et personnes d'influence au sein du gouvernement afin de raffiner et consolider nos programmes.
- 1.4 Augmenter le support financier annuel de la province de sorte qu'artsnb puisse offrir un million de dollars (1 500 000 \$) en bourses aux artistes.
- 1.5 Stimuler et renforcer l'écriture et le discours critique au Nouveau-Brunswick grâce à des programmes pertinents.

Objectif n° 2

artsnb cherchera à établir des partenariats stratégiques pour maximiser les opportunités et assurer la viabilité

Nous chercherons des partenaires pour la plupart de nos initiatives, parce que nous comprenons qu'une influence partagée génère du pouvoir, de la stabilité et du progrès. Nous sommes déterminés à accroître le soutien aux arts dans une période où les arts ont du mal à obtenir les ressources nécessaires pour assurer leur durabilité. Pour y parvenir, nous établirons des relations avec ceux qui peuvent développer et financer nos projets.

Stratégie

Ces partenariats nous aideront à accroître les ressources dont nous disposons, y compris de plus grandes possibilités de financement, de réseautage et de mobilisation de ressources, afin de pouvoir augmenter le nombre de subventions que nous accordons et d'initiatives que nous pouvons soutenir. Pour nous aider à remplir notre mission et valoriser le profil des arts au Nouveau-Brunswick, nous tirerons parti de notre statut d'organisme de bienfaisance lorsque nous tenterons d'établir de nouveaux partenariats et de nouvelles commandites.

Principales mesures

- 2.1 Obtenir du financement de base et continu pour un poste de liaison autochtone.
- 2.2 Tirer parti de notre statut d'organisme de bienfaisance et explorer les possibilités de commandites pour soutenir des initiatives spécifiques.
- 2.3 Explorer les possibilités de partenariat pour soutenir les Prix du lieutenant-gouverneur et établir un nouveau Prix communautaire pour la contribution exceptionnelle aux arts.
- 2.4 (a) Établir des priorités à entreprendre en partenariat avec d'autres organismes artistiques par l'entremise d'un groupe de travail ;
(b) Mettre l'accent sur la professionnalisation et le mentorat, et sur l'augmentation du nombre de nouveaux candidats au Conseil des Arts du Canada.
- 2.5 Travailler avec les intervenants et les artsites pour mieux intégrer les projets artistiques et culturels dans la stratégie touristique de la province.

Objectif n° 3

En intensifiant les communications, artsnb va raffermir ses relations avec le gouvernement, ses partenaires et commanditaires afin d'augmenter le financement aux arts

Tel qu'énoncé dans notre nouveau plan de communication, tisser et maintenir des liens solides avec le gouvernement provincial et les élus est essentiel pour atteindre notre but stratégique d'augmenter le financement et le soutien aux arts. Certains autres éléments sont aussi essentiels, comme une compréhension claire de nos programmes, de nos activités et de nos buts, ainsi qu'une conscientisation de la raison d'être et des réussites d'artsnb partagée par tous les intervenants (artistes et organismes artistiques), partenaires, donateurs privés, et membres du public.

Stratégie

Pour atteindre ces objectifs, artsnb prévoit acquérir de l'expertise et des ressources, accroître son engagement auprès des intervenants et du public par l'entremise des médias, et mettre à profit la technologie et les médias sociaux. Nous prendrons aussi avantage du réseau que constitue notre conseil d'administration pour rejoindre nos auditoires, pour synchroniser les messages-clés de concert avec nos partenaires principaux (ArtsLink et l'AAAPNB), pour célébrer le succès connu par les artistes qui ont bénéficié de nos programmes, et pour trouver des commanditaires pour en mettre sur pied ou rehausser certaines initiatives spéciales.

Principales mesures.

- 3.1 Embaucher un(e) agent(e) des communications pour mettre en braille notre nouveau plan de communication et pour diffuser des nouvelles et messages-clés plus fréquemment et plus régulièrement.
- 3.2 Prendre avantage des technologies de l'information et des communications, et tout spécialement les médias sociaux, pour tenir au courant les intervenants, y compris nos partenaires au gouvernement, à propos des activités qui les impliquent ainsi qu'artsnb ; nous reconnaitrons aussi leurs contributions publiquement.
- 3.3 Nous engager avec les médias et publier des articles et témoignages plus régulièrement dans la presse, sur Internet, dans les médias sociaux, etc. ; nous assurer que nos messages-clés concordent avec ceux de nos partenaires.
- 3.4 Chercher des commanditaires pour certains programmes, événements et initiatives ciblées, tels que des prix spéciaux et programme d'ateliers pour artistes ; nous assurer que ces commanditaires sont clairement reconnus.
- 3.5 Assister plus régulièrement à des événements artistiques et culturels à l'échelle provinciale ; mobiliser le conseil d'administration dans ce but, en particulier dans les régions plus isolées ; nous engager plus étroitement avec les politiciens.

Objectif n° 4

artsnb continuera de pratiquer une gestion solide et prudente de ses ressources

Avec des ressources limitées pour les arts, il est essentiel qu'artsnb optimise les siennes. Alors que nous devons nous serrer la ceinture autant que possible, nous devons renouveler notre engagement à bien gérer les ressources dont nous disposons et celles que nous obtiendrons à l'avenir.

Stratégie

La frugalité mêlée à la créativité sera notre stratégie pour tirer le meilleur parti des ressources actuelles et à venir. Nous aborderons une bonne intendance en veillant à gérer soigneusement ce que nous avons, en partageant nos ressources avec des organismes ayant les mêmes buts afin d'accomplir davantage ensemble, et en utilisant au mieux la technologie. Notre stratégie essentielle consistera à éviter la duplication des efforts avec d'autres organismes artistiques. Nous coordonnerons au lieu les efforts et les activités avec eux pour maximiser notre efficacité et soutenir nos clients mutuels. Nous continuerons à rechercher de nouveaux partenaires pour renforcer nos ressources et mettre à profit celles dont nous disposons déjà.

Principales mesures

- 4.1 (a) S'assurer que la composition du conseil rassemble des personnes ayant des compétences et des connexions complémentaires répondant aux besoins des artistes ;
(b) Mettre en place des comités capables de faire progresser efficacement nos principales mesures.
- 4.2 Lorsque cela est bénéfique, tirer parti des compétences secondaires de notre personnel pour maximiser nos capacités; rechercher des opportunités de développement professionnel et de formation.
- 4.3 Tirer parti de l'efficacité de la technologie pour les tâches impliquant la documentation, les jurys, les demandes de subvention, etc.
- 4.4 Garantir un financement suffisant pour nous assurer que nous pouvons remplir notre mandat et exécuter notre mission de manière efficace.



Rapport du vérificateur

Aux membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et l'évolution de l'actif net, les produits et charges et les flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables. À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puisse influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

État de la situation financière
Le 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIFS		
À COURT TERME		
Liquidités et placements temp.	237 508 \$	330 660 \$
Comptes débiteurs (Note 6)	114 275	16 700
TVH recouvrable	12 821	9 615
Frais payés d'avance	12 030	-
	376 634 \$	356 975 \$
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
À COURT TERME		
Créditeurs	31 227 \$	23 540 \$
Versements au gouvernement	6 025	7 393
Produits reportés (Note 7)	59 750	-
Subventions et bourses d'études à payer	198 556	281 852
	295 558	312 785
ACTIFS NETS		
Actifs nets sans restriction	81 076	44 190
	376 634 \$	356 975 \$

État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIFS NETS - DÉBUT DE L'EXERCICE	44 190 \$	37 598 \$
EXCÉDENT DES REVENUES SUR LES DÉPENSES	36 886	6 592
ACTIFS NETS - FIN DE L'EXERCICE	81 076 \$	44 190 \$

État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
REVENUS		
Allocation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Ministère du tourisme, du Patrimoine et de la Culture	600 625	480 325
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du travail	98 550	83 000
Politique du livre	20 000	31 000
Financement du projet d'acquisition d'arts des Premières Nations	-	25 000
Autres subventions et contributions	16 839	21 577
Initiative conjointe de développement économique (JEDI)	-	2 975
	1 436 014	1 343 877
DÉPENSES		
Administration (Note 8)	77 964	71 122
Conseil et comités (Note 9)	15 815	12 879
Achat de banque d'art	-	23 295
Subventions et bourses (budget de 955 000 \$)	939 397	889 000
Subventions et bourses (recouvrement d'excédent des budgets antérieurs)	(29 587)	(9 873)
Gala du Prix du lieutenant-gouverneur	-	3 537
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du travail	85 050	69 120
Frais de partenariats	50 000	-
Salaires et avantages	233 095	252 933
Services (Note 10)	27 394	25 272
	1 399 128	1 337 285
EXCÉDENT DES REVENUES SUR LES DÉPENSES	36 886 \$	6 592 \$

État des flux de trésorerie Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus sur les dépenses	36 886 \$	6 592 \$
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Comptes débiteurs	(97 575)	(16,700)
TVH recouvrable	(3 206)	4 510
Frais payés d'avance	(12 030)	-
Créditeurs	7 687	2 676
Versements au gouvernement	(1 368)	1 221
Subventions et bourses d'études à payer	(83 296)	(22 075)
Produits reportés	59 750	-
	(130 038)	(30 368)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE		
	(93 152)	(23 776)
ENCAISSE - DÉBUT DE L'EXERCICE	330 660	354 436
ENCAISSE - FIN DE L'EXERCICE	237 508 \$	330 660 \$
L'ARGENT CONSISTE EN :		
Petite caisse	500 \$	500 \$
Compte bancaire	87 007	196 611
Placements temporaires	150 001	133 549
	237 508 \$	330 660 \$

Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2019

1. NATURE DES OPÉRATIONS

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu un organisme indépendant. L'objectif du Conseil est d'accorder des subventions et des bourses d'études aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le conseil tire une partie importante de ses revenus à partir d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (ASNFPPO).

Trésorerie et équivalents

L'organismes considère les liquidités, les dépôts à court terme et les soldes auprès des banques, déduction faite des découverts en trésorerie ou équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaire sont considérés comme des activités de financement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financier conformément aux normes canadiennes en comptabilité pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et passifs déclarés, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des produits et des charge au cours de la période. Ces estimations sont périodiquement révisées, et tous ajustements nécessaires sont déclarés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils sont connus. Les résultats pourraient différer de ces estimations.

Méthode de comptabilisation

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick suit la méthode de report de comptabilisation des contributions.

Les contributions sujettes à restriction sont constatées à titre de revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses liées surviennent. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenu au moment où elles ont été reçues ou comme étant des sommes à recouvrer sir le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation arisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

(continue)

(suite)

Instuments financiers

L'organisation considère les contrats comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capital étant des instruments financiers, sauf dans certaines circonstances limitées. L'organisation comptabilise les suivant comme instruments financiers :

1. Encaisse et équivalents de trésorerie
2. Clients et autres débiteurs
3. Crédeur et frais courus

Un actif ou passif financier est comptabilisé lorsque l'organisation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'organisation comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions avec un lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers obtenus dans des opérations entre apparentés sont mesurés conformément aux normes comptables pour les opérations entre apparentés, sauf pour les transactions qui sont avec une personne ou une entité dont la relation unique avec l'organisation est de la capacité de gestion, auquel cas ils sont comptabilisés dans le respect des instruments financiers.

Dans les périodes subséquentes, l'organisation comptabilise ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût amorti, moins toute réduction pour dépréciation.

L'organisation supprime ses passifs financiers, ou une partie de, lorsque l'obligation est éteinte, annulée ou expirée.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

À la date du 31 mars 2019, l'organisme n'est pas exposé à des risques considérables découlant de ses instruments financiers. L'organisme dispose d'un cadre exhaustif de gestion du risque pour surveiller, évaluer et gérer les risques potentiels.

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

L'excédent de trésorerie est placé sur un compte d'épargne portant intérêt à 1,6%.

6. COMPTES DÉBITEURS

	2019	2018
Province du NB - Éducation post-secondaire, Formation et Travail	49 086 \$	16 600 \$
Province du NB - Tourisme, Patrimoine et Culture - Initiative de sensibilisation des Autochtones	45 000	-
Province du NB - Tourisme, Patrimoine et Culture - Symposium Petapan	20 000	-
Autres	189	100
	114 275 \$	16 700 \$

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent les fonds reçus au cours de la période en cours destinés à être utilisés pour des subventions ou des projets futurs.

	2019	2018
Province du NB Tourisme, Patrimoine et Culture - Initiative de sensibilisation des Autochtones	45 000 \$	- \$
Province du NB Tourisme, Patrimoine et Culture - Plan de communication et planification d'événements et récompenses	14 750	-
	59 750 \$	- \$

8. DÉPENSES ADMINISTRATIVES

	2019	2018
Comptabilité	8 569 \$	8 930 \$
Frais bancaires	480	1 234
Communications et conscientisation du public	14 688	28 193
Dépenses générales	31 350	19 303
Honoraires professionnels	19 863	9 900
Déplacements	3 014	3 562
	77 964 \$	71 122 \$

9. DÉPENSES DU C.A. ET DES COMITÉS

	2019	2018
Honoraires	6 398 \$	5 850 \$
Autres	394	243
Déplacements	9 023	6 786
	15 815 \$	12 879 \$

10. SERVICES

	2019	2018
Jurés	26 316 \$	23 737 \$
Cercle des aînés	1 078	1 535
	27 394 \$	25 272 \$

Conseil d'administration



Carol Collicutt, présidente

Carol est une artiste visuelle résidant à Fredericton. Pendant près de 25 ans, elle a siégé au conseil d'administration de Gallery Connexion, un centre d'artistes respecté sur le plan national, où elle a rempli plusieurs fonctions, dont celle de présidente pendant six ans. Grâce à sa participation à de nombreux comités et organisations, elle a contribué à faire progresser l'art contemporain et à promouvoir les artistes émergents au Nouveau-Brunswick. Mme Collicutt est titulaire d'un diplôme du Collège NSCAD, d'un baccalauréat ès arts de l'Université Dalhousie et d'un baccalauréat en éducation de l'Université St. Thomas.



Gary Sappier, 1er vice-président (jusqu'à janvier 2019)

Gary Sappier était un musicien autochtone de la Première nation de Tobique. Son groupe, le Gary Sappier Blues Band, a sorti sept disques au cours de la dernière décennie. Il a été mis en nomination pour des prix tant au niveau local qu'international, ce qui lui a valu une nomination à la ECMA du meilleur album autochtone. Il avait récemment été mis en nomination pour trois prix de musique : « Artiste autochtone de l'année », meilleur artiste blues et meilleur groupe / duo de l'année. M. Sappier était un multi-instrumentaliste dont la musique est une combinaison unique de rythmes à la saveur autochtone et de blues soul.



Amy Anderson, 2e vice-présidente

Amy Anderson est une musicienne, compositrice et chef d'orchestre active, une dirigeante communautaire et une éducatrice, ainsi qu'un ardent défenseur des arts au Nouveau-Brunswick. Elle habite à Woodstock, où elle est maire adjointe. Mme Anderson estime que « les arts sont essentiels au succès et à la pérennité des petites communautés et que les artistes qui y vivent et travaillent méritent le même soutien et les mêmes opportunités que ceux des grandes villes ». Elle est la fondatrice du Woodstock Centre pour la culture et la créativité, cofondatrice et trésorière de la River Valley Arts Alliance et directrice de musique à Saint James United Church. Mme Anderson est titulaire d'un baccalauréat en musique avec distinction du de l'Université Mount Allison.



Léo Goguen, secrétaire-trésorier

Léo Goguen est inscrit comme architecte ainsi que membre de l'AANB, l'Association des Architectes du Nouveau-Brunswick. Il a obtenu sa maîtrise en architecture à l'Université de Montréal, où il a développé une grande expertise en travaillant pour plusieurs entreprises de renom telles que Fournier Bersovitz Moss Drolet et associés architectes, Brière + Gilbert et associés ainsi que chez Riopel et associés architectes. Il a accumulé une variété d'expériences dans plusieurs secteurs tels que la construction en climats isolés et froid, le design urbain pour municipalités, et l'administration de projets. M. Goguen est finalement rentré chez lui, et il est désormais associé chez Design Plus Architecture à Moncton.



Victoria Hutt, vice-présidente (depuis janvier 2019)

Victoria Hutt est une graphiste et artiste indépendante à Florenceville-Bristol, au Nouveau-Brunswick. Diplômée en design du Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse, elle a travaillé comme conceptrice de sites Internet, directrice de galerie d'art et conservatrice. Mme Hutt siège actuellement au conseil d'administration d'artsnb, au conseil d'administration d'ArtsLink NB et au Réseau de bien-être de Western Valley.



Gemey Kelly

Gemey Kelly est professeure auxiliaire en beaux-arts à Mount Allison University et directrice et conservatrice de la Owens Art Gallery à Sackville. Elle est titulaire d'un baccalauréat en anglais avec spécialisation de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en beaux-arts de NSCAD. Mme Kelly a plus de 30 ans d'expérience en tant que conservatrice dans l'organisation d'expositions nationales et internationales. Elle s'est engagée à offrir des possibilités de mentorat aux professionnels des musées jeunes et émergents et à développer des relations avec les artistes et le public.



Victoria Clarke

Victoria Clarke est un chef de file reconnu en matière de développement économique, de communication et de collecte de fonds communautaire. Elle a occupé le poste de directrice exécutive de Découvrez Saint John en 2015 (#SaintSuper, c'est son idée!), et était auparavant directrice générale par intérim de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, où elle a perfectionné ses compétences en planification stratégique, en relations avec les intervenants et le gouvernement, en gouvernance du conseil, en marketing et en communication. Mme Clarke siège à nombre de conseils d'administration, dont Conservation de la nature Canada, l'Atlantic Canada Cruise Association, et préside actuellement la campagne annuelle Centraide du Grand Saint John.



Jennifer Stead

Jennifer Stead est directrice et conservatrice de la galerie d'art Andrew & Laura McCain à Florenceville-Bristol, au Nouveau-Brunswick. Elle détient une maîtrise en beaux-arts et une médaille d'or du chancelier de l'Université de Calgary, un diplôme en éducation artistique de l'Université McGill et un baccalauréat en beaux-arts du NSCAD. En plus d'une pratique artistique professionnelle réussie, Mme Stead possède plus de 25 ans d'expérience en éducation artistique. Ses œuvres figurent dans de nombreuses collections privées, publiques et corporatives à l'échelle nationale.



Alain Boisvert

Alain Boisvert est le directeur du campus de la péninsule acadienne du CCNB depuis 2014. Il a 25 ans d'expérience en gestion dans les domaines des arts et de la culture, de la communication et de l'éducation. Auparavant, Alain était journaliste pour Radio-Canada et animateur pour TFO. Il a également été directeur général de la Nouvelle-Scène (Ottawa), chef de la communication au Musée des beaux-arts du Canada et directeur du Village historique de Kings Landing. Au cours de sa carrière, M. Boisvert a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont le Conseil des Arts d'Ottawa.

Personnel



Joss Richer, Directeur général

Originaire de Montréal, Joss Richer s'est établi à Fredericton avec sa famille en 1994. Artiste visuel avec un penchant pour le dessin et la sculpture, il a enseigné les arts aux enfants, aux adultes et aux aînés à l'Université du Nouveau-Brunswick, à la Galerie d'art Beaverbrook et au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick. Joss a siégé au conseil d'administration du centre d'artistes Connexion en tant que trésorier et président du comité de sélection. Avant de se joindre à artsnb, il a travaillé pendant près de 15 ans comme gérant de UNB Online. Joss détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'une maîtrise ès sciences et un doctorat de l'Université de Guelph.



Sarah Beth Parker, Agente de programmes

Sarah Beth Parker est arrivée à Fredericton en 2010 en passant par Montréal, Regina, Minneapolis et Boston. Avant de travailler chez artsnb, Sarah Beth a occupé des postes administratifs au département de musique et à la faculté d'informatique de l'UNB. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en informatique du Wellesley College et a brièvement suivi des études supérieures au MIT.



Tilly Jackson, Gérante des opérations

Tilly Jackson détient un baccalauréat avec distinction en littérature anglaise et mineures en art dramatique et en chimie. Elle est une administratrice artistique, une écrivaine, une soi-disant bibliophile puis une artiste théâtrale. Le jour, elle est Gérante des opérations à artsnb, mais la nuit elle est presque toujours en répétitions. Tilly a travaillé avec plusieurs compagnies locales de théâtre au cours des derniers neuf ans, en tant qu'actrice, improvisatrice, directrice et dramaturge.



Benjamin Broucke, Gestionnaire de contenus

Benjamin Broucke est né et a grandi de l'autre côté de l'Atlantique. Durant ses études en littérature puis en géographie, il se passionne pour la photographie, la musique, le cinéma et l'improvisation théâtrale. Il écrit également depuis l'âge de douze ans, avec un penchant marqué pour la science-fiction et le fantastique. En dehors de son activité pour artsnb, il s'intéresse entre autres à l'Histoire, aux jeux de rôle et de stratégie... ainsi qu'aux pingouins.



Corrina Merasty-Gallant, Animatrice d'ateliers

Corrina Merasty-Gallant - Wapisiw (Cygne blanc) est une femme des Premières nations, fière de ses origines crie, dénée, micmaque et métisse. Appartenant à la Première nation crie de Mathias Colomb, elle est née à Leaf Rapids, au Manitoba. En 1998, elle a reçu son diplôme en Communications multimédia du BKM Research & Development ; elle détient également un diplôme en développement d'applications mobiles du CCNB. Avant de rejoindre artsnb, Corrina a travaillé comme animatrice d'ateliers en culture numérique pour le Joint Economic Development Initiative, la permettant de travailler au sein des communautés autochtones du Nouveau-Brunswick.

Cercle des aînés



Judie Acquin-Miksovsky

Judie Acquin-Miksovsky est une artiste multi-disciplinaire Wolastoqey, éducatrice et une activiste social. Elle utilise son parcours en éducation dans le arts et l'éducation adulte avec le savoir traditionnel Wolastoqiyik pour enseigner l'art, la culture, le savoir, les traditions, la diversité et la fierté. L'objectif de Judie est d'éduquer les gens quant à leurs cultures et traditions, afin de donner aux autres l'occasion de se faire une vision positive de leurs frères et sœurs et la culture autochtone. Actuellement enseignante au New Brunswick College of Craft and Design dans le programme d'arts visuels autochtone, Judie est entièrement dans son élément.



Mariah Sockabasin

Mariah Sockabasin est une Artiste de mode Wabanaki de Neqotkuk, Nouveau-Brunswick. En 2015 Mariah est diplômée du New Brunswick College of Craft & Design avec un diplôme en création de mode. Elle crée des arts que l'on porte et qui incarnent la fierté et la force, ancrée dans ses enseignements culturels. Mariah œuvre dans la création d'occasions pour les artistes autochtones et les jeunes à travers divers comités, conseils d'administrations et d'ateliers. Elle est une mère de deux garçons et adore passer du temps à l'extérieur avec eux dans son temps libre.



George Paul

George Paul est né sur la réserve de Red Bank le long de la rivière Miramichi au Nouveau-Brunswick au Canada. Pour les 30 dernières années, George a été impliqué avec le Mouvement traditionnel autochtone dans la relance de chansons, d'incantation et de cérémonies Mi'kmaq. George Paul est maintenant très bien connu dans la région de l'Atlantique, en particulier dans le domaine des études autochtones. George est reconnu pour ses capacités exceptionnelles de parole en public et a été nommé à plusieurs reprises d'être une voix pour son peuple sur plusieurs questions autochtones. Il a collaboré avec de nombreuses écoles, universités et organismes gouvernementaux dans le développement de la musique, la langue, l'art et la danse Mi'kmaq.



Hubert Francis

Hubert Francis, originaire de la Première Nation Mig'Mag Elsipogtog au Nouveau-Brunswick, est le chanteur principal du groupe rock Eaglefeather qui est en existence depuis 1990. Le groupe se distingue avec un son unique, composant des chansons qui combinent le chant traditionnel avec le rock contemporain. En addition de son rôle avec Eaglefeather, Hubert est aussi depuis 10 ans membre d'une production intitulée « DRUM! ». La production musicale basée à Halifax, et réalisée par Brookes Diamond, raconte l'histoire des cultures Acadiennes, Celtiques et Noires dans les provinces maritimes, et la contribution des peuples Mig'Mag à leur survie dans ce territoire.



Hommage à Gary Sappier Jr.

À la mémoire de Gary Sappier Jr.,
membre estimé du conseil d'administration d'artsnb, et du Cercle des aînés,
mais surtout, un ami chaleureux et bienveillant.

Crédits

Photo de couverture : Conception originale par Kimia Karimi, stagiaire d'été d'artsnb.

- 1** - Possesom Paul, danseur traditionnel du Nouveau-Brunswick, en spectacle à Petapan, symposium d'arts autochtone tenu à Millbrook (N.-E.).
- 2** - Anika Lirette, artiste en film et théâtre. Photo prise par l'organisateur du Grand Rassemblement Jeunesse du Congrès mondial acadien 2014.
- 3** - Participants de l'atelier d'aide aux musiciens autochtones pour accéder à de nouveaux marchés.
- 4** - Image de tissu lors de la création des œuvres de l'artiste Marjolaine Bourgeois durant une résidence d'artiste.
- 5** - Photo d'Emily Logan, pianiste, en études grâce à une subvention en développement de carrière.
- 6** - Image des œuvres de l'artiste Marjolaine Bourgeois durant une résidence d'artiste.
- 7** - Toutes les photos proviennent de l'atelier d'aide aux musiciens autochtones pour accéder à de nouveaux marchés.
- 8** - Infographique conçu par Kimia Karimi, stagiaire d'été d'artsnb.
- 9** - Photo d'Anika Lirette, artiste en film et théâtre, travaillant sur un projet grâce à une subvention d'artsnb. Photo prise par Denise LeBlanc, coordinatrice du plateau de tournage.
- 10** - Photo de Gary Sappier Jr., musicien autochtone de la première nation de Tobique, qui joue de la musique avec son groupe, the Gary Sappier Blues Band.